



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, promenade Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

30004408

05 September/ septembre 2023

Subject/ Object: REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION 30004408

ADDENDUM #2 / ADDENDA N° 2

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#2) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n° 2 est émis.

Questions and Answers

Q3. Would there be divers or sub consultants required under this solicitation.

A3. No diving services or sub-consultants are directly required under this solicitation. As stated in Part (C) of Annex 'A' Statement of Work;

The Offeror consultant team may be augmented/supported by other specialties or services as required by the work under the individual Call-Ups, and as agreed to by the Departmental Representative.

Q4. What would be the scope and activities for the Civil Engineer and Civil Technologist?

A4. The scope and activities for the Civil Engineer and the Civil Technologist are to review, manage and coordinate the activities of the resources required as listed in Annex 'A' Statement of Work.

Q5. Would it be possible for a 1 week extension?

A5. No. No valid reason has been provided to accommodate a 1 week extension, therefore it is not understood why an extension is necessary.

Questions et réponses:

Q3. Des plongeurs ou des sous-experts-conseils sont-ils requis dans le cadre de cette invitation?

R3. Aucun service de plongée ni aucun sous-expert-conseil ne sont directement requis dans le cadre de cette invitation. Comme indiqué dans la partie (C) de l'annexe A « Énoncé des travaux » :

L'équipe d'experts-conseils de l'offrant peut être élargie ou appuyée par d'autres spécialités ou services, selon les besoins des travaux à réaliser dans le cadre de chaque commande subséquente et conformément aux autorisations accordées par le représentant ministériel.

Q4. Quelles sont la portée et les activités de l'ingénieur civil et du technologue civil?

R4. La portée et les activités de l'ingénieur civil et du technologue civil sont de revoir, de gérer et de coordonner les activités des ressources requises, comme indiqué à l'annexe A « Énoncé des travaux ».

Q5. Est-il possible d'obtenir un délai supplémentaire d'une semaine?

R5. Non, aucune raison valable n'a été fournie pour accorder un délai supplémentaire d'une semaine. Nous ne voyons donc pas pourquoi un délai supplémentaire est nécessaire.

All other Terms and Conditions for this requirement remain unchanged.

Toutes les autres termes de la présente exigence demeurent inchangés.